

VILLE
DE VICHY

Dossier de presse



*Promenade
Parcs
&
Plages*



Vichy Nouvelle Vague



*Plages &
Planches
de Vichy*



Inauguration - samedi 28 juin 2014

La nouvelle Promenade d'1,5 km sur les rives d'Allier prolonge l'Esplanade du Lac d'Allier.

Entre la Rotonde et la Plage des Célestins, elle sillonne les Parcs Napoléon III et Kennedy en partie haute et surplombe le Lac d'Allier.

Un itinéraire propice à la promenade, au jogging et à la flânerie grâce aux bancs qui jalonnent le parcours et à un éclairage moderne. En partie basse, elle offre, au bord de la rivière, **un parcours entièrement réaménagé, esthétique et respectueux de la nature**, dédié à la détente et aux loisirs. Du Nord au Sud, 8 établissements (*La Rotonde, Le Bungalow, L'Alligator, Le Mirage, Les Terrasses de Vichy, Le Canotage, Le Bar de la Plage et Le Tahiti plage*) proposent en effet de profiter des terrasses en bord d'Allier, autour d'ambiances et d'activités variées.

Cette nouvelle **Promenade sera officiellement ouverte le samedi 28 juin à 17h** par le Maire de Vichy et les représentants des institutions qui ont aidé à sa réalisation. Ce projet de 8,5 millions d'euros (HT) a été financé à près de 50% par l'Europe (FEDER), Vichy Val d'Allier, Conseil général de l'Allier et l'Etat (Ministère du Tourisme).

Dès 15h, le public est invité à la découvrir à travers des **animations gratuites sur le thème des plages du monde** (**rivages polynésiens** au Tahiti Plage, à la Plage des Célestins et au Bar de la Plage, **plages brésiliennes** au Canotage, aux Terrasses de Vichy et au Mirage, **plages de Méditerranée** à l'Alligator et au Bungalow et **plages des côtes celtiques** au Port de la Rotonde, au Yacht club et à la Table de Marlène).



Tout le programme sur www.vichynouvellevague.com





L'Allier au cœur du projet

Depuis vingt ans, la Ville de Vichy mène une **politique de diversification de ses activités avec comme fil conducteur la mise en valeur de son patrimoine architectural, paysager et environnemental.**

La réalisation des nouvelles passes à poissons et de l'Observatoire des poissons migrateurs, l'ouverture de la plage des Célestins, la rénovation de la Rotonde, la création de l'Esplanade en bord d'Allier illustrent une volonté forte de **"reconquête de l'Allier"** -l'une des dernières grandes rivières sauvages d'Europe- pour la placer **au cœur du développement économique, touristique et sportif de l'agglomération et de la future métropole Clermont - Vichy - Auvergne.**

Parallèlement à la rénovation du pont-barrage pour assurer la pérennité du plan d'eau, la Ville a engagé début 2013 **un nouveau projet d'envergure : la réfection et la mise en valeur des plages et des berges de l'Allier ainsi que de la promenade haute dans les parcs, de la Rotonde à la plage des Célestins (1,5 km).**

Ce projet, confié au **cabinet d'architectes-paysagistes Axe Saône** et baptisé *"Promenade Parcs et Plages"*, s'inscrit bien sûr dans **la continuité de l'Esplanade du Lac d'Allier**, devenue LE lieu de balade de la région depuis sa création : les boulevards de Lattre de Tassigny et Franchet d'Esperey étaient depuis les années 60 une véritable "quatre-voies urbaine" avant d'être transformés, en 2008-2009, en une promenade arborée d'1,5 km pour piétons et cyclistes entre la Rotonde et le Pont de l'Europe.



La Promenade Parcs et Plages

En rive droite du Lac d'Allier

Le projet de réaménagement

• DES ENJEUX ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

Il répond à plusieurs objectifs :

- conforter les berges de l'Allier présentant des signes d'affaissement et réduire les risques liés aux inondations
- renforcer les activités touristiques, publiques ou privées, existantes
- valoriser l'attrait du site pour les vichyssois comme pour les touristes et le connecter au centre ville

Ce grand chantier va permettre de :

- renforcer les qualités paysagères diurnes et nocturnes du grand site classé du Lac d'Allier et des parcs.
- affirmer davantage encore le caractère de destination incontournable pour toute la grande région
- renforcer le caractère naturel de l'aval du barrage, favoriser la biodiversité et développer un contexte propice à la réappropriation respectueuse de la rivière par la population

• LES PARTIS PRIS PAYSAGERS

La nouvelle Promenade Parcs et Plages s'étend sur 1,5 km entre la Rotonde et la Plage des Célestins (*plus précisément jusqu'au parking du jeu de boules*).

Deux itinéraires de promenade sont désormais offerts au public, l'un en bord d'Allier, l'autre en surplomb, en haut de la digue dans les parcs.

Aux deux extrémités :

- Le port de la Rotonde, réaménagé et paysagé, garde ses fonctionnalités pour diminuer la présence des véhicules et relier clairement l'Esplanade à la nouvelle promenade.
- Le "spot" de la plage des Célestins a été développé et embelli par un platelage en bois, une pataugeoire rénovée, de nouveaux espaces et des jeux d'eau pour petits et grands.

• UN PAYSAGE PRÉSERVÉ

Avant même de valoriser le patrimoine paysager et naturel et d'en souligner la diversité, il a fallu le préserver. Au printemps 2013, une première phase de travaux a permis de conforter la tenue des berges et de mettre en place une végétation variée à floraisons et feuillages diversifiés adaptée au bord de la rivière, afin de favoriser la biodiversité en cœur de ville.





• DES PLAGES RECONNECTÉES À LA VILLE

Le long de la rivière, du Nord au Sud

Elle poursuit les logiques de promenade le long de la rivière et des parcs. Depuis le parvis de la Rotonde, **piétons et cyclistes empruntent deux parcours différents** offrant des découvertes différentes du site. Depuis l'esplanade prolongée, en **rive d'Allier**, les piétons suivent **une allée en platelage bois** pour traverser la plage nautique jusqu'aux premiers restaurants. De là, **une allée confortable et continue**, ponctuée de bois, longe la rivière. Les séquences les plus étroites, devant les deux restaurants existants (*Le Bungalow et L'Alligator*), ont été élargies, laissant de la place aux terrasses et promeneurs. Tout au long du parcours, la promenade offre une découverte et un rapport à l'eau des plus variés. Oublié l'ancien parcours uniforme, l'ondulation du cheminement, les accès différenciés vers la rivière invitent le promeneur à autant d'arrêts, de curiosités ou de pratiques d'activités.



En haut de la digue, les piétons comme les cyclistes poursuivent depuis le parvis de la Rotonde leur cheminement, sur un parcours offrant une double perception : d'un côté les parcs napoléoniens et la richesse de leur parcours botanique, de l'autre une vue sur les aménagements des plages et un panoramique continu sur la rivière. Le perré a été entièrement rénové avec un sol neuf, un garde-corps restauré et un éclairage repensé.

La rue du quai d'Allier -plus contrainte en termes d'espace mais au front bâti de grande qualité- offrant une vue de premier plan sur le lac- retrouve une place essentielle dans ce cheminement. L'espace de déambulation, élargi, incite à la balade.



Du centre-ville à l'Allier, d'Est en Ouest

Elle permet de **reconnecter le bord de la rivière et ses plages à la ville**, "coupée" jusqu'à présent par la "digue parc", véritable frontière entre le centre-ville et l'Allier. Trois traversées des parcs napoléoniens, prolongeant les parcours naturels du centre-ville, ont été revisités. Une mise en lumière singulière, douce et rassurante, une signalétique spécifique et des traitements de sols annonçant l'environnement des plages incitent à continuer la déambulation jusqu'aux rives d'Allier, de jour comme de nuit. Les escaliers, trop étroits et pentus, ont été remplacés par des ouvrages plus confortables, prolongés jusqu'au bord de la rivière par des pontons ou des estacades. Cette succession de transversales rappelle l'esprit de l'Esplanade (*qui ponctue chaque rue connexe par un belvédère*) en **créant de nouvelles ambiances**.



• UN ALLONGEMENT DE L'ACTIVITÉ SAISONNIÈRE

Pour faire évoluer les pratiques estivales vers une activité tout au long de l'année, l'accent a été mis sur l'esthétique et le confort. L'environnement de chaque activité a fait l'objet d'un **traitement spécifique** : pontons, estacades, embarcadères, aires de jeux, aires d'agrès, tables de pique-nique, pataugeoire, jeux d'eau etc... se complètent ou se relaient pour faire des plages un lieu où vichyssois et visiteurs auront plaisir à se rendre à chaque instant.



Les nouveaux espaces, embellis ou créés

• 8 TERRASSES

à découvrir en famille, entre amis, en journée, en soirée, en semaine et le week-end

Sur 1,5 km du nord au sud, 8 guinguettes, bars et restaurants rythment le parcours en bord d'Allier, dans des ambiances et autour d'activités variées (en plus de l'activité bar et snack : glacier, mini-golf, jeux gonflables, pédalos, location de transats, wifi...)

- La Rotonde (rouverte en 2009) - restaurant, bar-brasserie
- Le Bungalow - restaurant, bar lounge*
- L'Alligator - restaurant, café-glacier*
- Le Mirage - bar-glacier, mini-golf, pétanque, pédalos, wifi*
- Les Terrasses de Vichy - bar, snack, mini-golf, jeux gonflables, pédalos*
- Le Canotage - guinguette, bistrot, mini-golf*
- Le Bar de la Plage - bar-glacier, snack, plage, location de transats*
- Le Tahiti plage - bar, snack, location de transats, wifi*

* Parmi eux, 7 établissements offrent terrasses en bois ou en herbe

• 18 KIOSQUES

pour profiter de la Promenade en journée ou en soirée

Au fil du parcours, 24 "étapes" ont été imaginées pour profiter du site : **6 ombrières** (identiques à celles de l'Esplanade du Lac d'Allier) et **18 kiosques** (structures modulaires abritant des activités - 10 appartenant à la Ville et 8 aux exploitants).

Devant faire face à différentes contraintes imposées par le site (risques d'inondations ponctuelles, impossibilité d'installer des mâts d'éclairage sur le bas des plages...), les kiosques qui rythment et éclairent la promenade en bord de rivière, répondent également à un double objectif : créer une harmonie et une cohérence dans le cheminement tout en marquant l'identité de chaque activité.

Les parallélépipèdes modulables blancs (en rappel des garde-corps) s'ajoutent de motifs aléatoires (réinterprétation des feuillages des parcs et des éléments de ferronnerie très présents à Vichy) - également repris sur les candélabres- pour laisser entrevoir des couleurs propres à chaque lieu, animer et illuminer les façades.



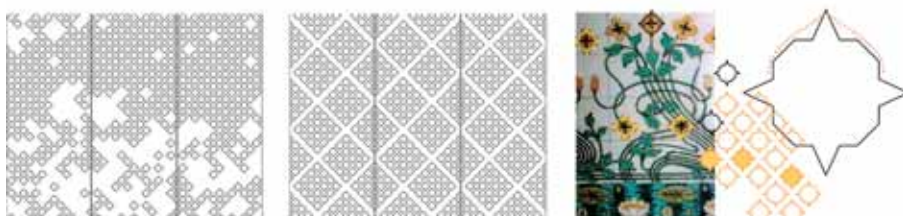
Pour Carlos Goncalves, architecte de la Promenade, "les kiosques opaques mais aussi translucides et colorés sont autant de lanternes magiques posées sur les berges de la rivière".



Lecture des formes caractéristiques de l'architecture, des modulations, motifs et frises de Vichy.

Orfèbres, lattices, dentelles ajourées, frises, ferronnerie...

Motif végétal - Motif mauresque...





• PLAGE DES CÉLESTINS

détente et loisirs à partager

L'Allier a été rouverte à la baignade en 2007 à la Plage des Célestins, **seul site de Vichy où elle est autorisée en juillet et en août** (voir conditions dans l'encadré ci-dessous*). Cette année, la plage entièrement rénovée offre de nouveaux aménagements :

- un ponton (dans le prolongement des premiers escaliers en amont du pont)
- une zone de repos : bancs et tables de pique-nique
- une aire de "vitalité" (fitness)
- une tyrolienne
- une aire de jeux pour les petits (équipements installés début juillet)
- un ponton (dans le prolongement des seconds escaliers permettant notamment l'accès aux toboggans)
- deux grands toboggans (entre la promenade haute et le bas du perré)
- un plateau de basket
- une zone de jeux aquatiques
- une plage en sable ouverte sur la zone de baignade*, encadrée par des pontons et une aire en platelage bois
- une pataugeoire, sur la zone en platelage (ouverte début juillet)
- trois ombrières
- un poste de secours et un accueil pour l'Office de Tourisme
- un petit bâtiment de stockage
- des sanitaires
- le Bar de la Plage
- un terrain de beach-volley
- une grande aire engazonnée
- un parking (aménagé en juillet et paysagé à l'automne)



En juillet et août, la plage des Célestins est le cadre de nombreuses animations proposées par l'Office de tourisme dans sa programmation **Vichy Nouvelle Vague** (plus d'infos sur www.vichynouvellevague.com).

Baignade*

Du 28 juin au 31 août, la baignade sera surveillée tous les jours de 11 heures à 19 heures, par des équipes qualifiées (surveillants titulaires du B.N.S.S.A. Brevet National de Secourisme et de Sauvetage Aquatique). La zone de baignade autorisée (encadrée par deux pontons) s'étend, au niveau de la Plage des Célestins où le courant est très faible, sur **70 mètres de long, 25 mètres de large et au maximum 1,80 mètre de profondeur** avec un **petit bain pour les enfants (30 x 12 m et profond de 0,60 m maximum)**.



En cas de conditions climatiques défavorables ou de problème de qualité des eaux, la baignade peut être interdite. Elle demeure interdite hors de cette zone de baignade et en dehors des heures de surveillance.

Les conditions de baignade sont indiquées par la couleur du drapeau hissé sur le mât :

- **drapeau vert** : baignade autorisée et absence de danger particulier
- **drapeau jaune orangé** : baignade dangereuse mais surveillée
- **drapeau rouge** : baignade strictement interdite

Si **aucun drapeau** n'est hissé sur le mât, la zone est **interdite à la baignade** car non surveillée.



Le Budget

Ce grand chantier mené par la Ville de Vichy, de **8,5 M€** hors taxes, a bénéficié de près de **50% de subventions** :

- de l'Union Européenne (*FEDER - Fonds européen de développement régional*) au titre des enjeux paysagers : 3,3 M€
- de Vichy Val d'Allier : 722 000 €
- du Conseil général de l'Allier : 702 180 €
- du Ministère du Tourisme (*via la DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi*) pour la mise en accessibilité de cet équipement touristique : 82 143 €



Inauguration des Plages & Planches de Vichy

Samedi 28 JUIN dès 15h

Des animations gratuites,
de la plage des Célestins à la Rotonde

Invitation à la découverte, à partir de 15h autour du thème des plages du monde



Sur les rivages polynésiens

Le Tahiti Plage, la Plage des Célestins et le Bar de la Plage

- De 15h à 18h : initiations stand up paddle
- De 15h à 16h : ateliers danse tahitienne, tatouages éphémères et couronnes de fleurs
- De 17h à 17h45 et de 20h à 21h15 : Aloha Tahiti Show. 1h15 de magie sous le charme des vahinés. Une véritable invitation au voyage. Au programme, des danses (*le Haka, la Danse du feu, la Danse de l'amour...*) et des chants...
- De 18h15 à 18h45 et de 21h30 à 22h : concert de Ukulele au Tahiti Plage

Sur les plages brésiliennes

Le Canotage, Les Terrasses de Vichy, Le Mirage

- De 15h à 18h : ateliers football, capoeira, confection d'instruments de musique. Concerts par le duo Quarta Feira
- De 18h à 19h30 : diffusion des huitièmes de finale de la Coupe du Monde de Football sur écran géant au Mirage
- De 19h30 à 22h : concerts de la Batucada Brésil Volcanique
- De 22h à 23h30 : diffusion des huitièmes de finale de la Coupe du Monde de Football sur écran géant au Mirage

Sur les plages de la méditerranée

L'Alligator et le Bungalow

- De 15h à 18h : baptêmes en bateau électrique, ateliers pétanque et peinture sur galets
- De 15h à 16h30 : initiations danse flamenco
- De 17h à 19h15 : démonstrations de danse flamenco et concerts du duo Cristo Cortes
- De 20h à 21h30 : concert gipsy avec le Trio Sanfuego

Sur les plages des côtes celtiques

Port de la Rotonde, le Yacht Club et la Table de Marlène

- De 14h à 18h : la fête du nautisme. Le Yacht Club vous invite à découvrir en initiation ou démonstration de multiples activités : voile, bulles sur l'eau, canoë, ski nautique... Informations auprès du Yacht Club (www.ycvichy.com)
- De 17h30 à 20h : concert de musique irlandaise avec le duo Zora Jeanne et le Groupe Toss. Zora Jeanne vous donne aussi rendez-vous sur la terrasse du Bistrot de la Rotonde à 20h



Horaires sous réserve de légères modifications

Inauguration officielle à 17h

Départ Parc Kennedy en surplomb de la plage des Célestins et **coupe du ruban quai d'Allier** et vin d'honneur port de la Rotonde. Ouvert à tous.
En présence des élus et représentants des partenaires financiers du projet

Lâcher de lanterne thaïlandaises à 22h30

À 22h30, venez faire s'envoler **1000 lanternes** depuis le **Port de la Rotonde**. Les lanternes seront distribuées dans les établissements partenaires à partir de 20h, et sur le site de lancement à partir de 21h30.
Sous réserve de conditions météorologiques favorables.

Grande tombola

Grande Tombola

1 vélo électrique à gagner toutes les heures de 14h à 21h dans chacun des 8 établissements partenaires.

Tirage au sort
effectué à 14h au restaurant La Rotonde, 15h au Bungalow, 16h à l'Alligator, 17h au Mirage, 18h aux Terrasses de Vichy, 19h au Canolage, 20h au Bar de la Plage, 21h au Tahiti Plage.
(Bulletins et urnes à disposition dans chacun des établissements partenaires à partir de 11h).

À 22h, tirage au sort de 2 vélos électriques mis en jeu par Vivéto*, effectué parmi l'ensemble des bulletins de la journée.

De nombreux autres lots à gagner dont des abonnements annuels et des heures de découverte Vivéto*, des équipements sportifs, des parties de mini-golf, des tours de pédalos et des repas offerts par le Canolage, les Terrasses de Vichy, le Mirage et le Bungalow.

* le service de location de vélos électriques proposé par le réseau de transport de l'agglomération.
Renseignements : le kiosque, Gare de Vichy - 04 70 97 81 29, www.mobilité.fr



La campagne de communication

Pour promouvoir l'ouverture de la nouvelle *Promenade Parcs et Plages* et les animations offertes à l'occasion de l'inauguration, l'Office de Tourisme et de Thermalisme et la Ville de Vichy ont mis en place en juin une campagne de communication dans l'Allier, le Puy-de-Dôme et à Roanne :

Affichage :

- 120 faces 120x176 à Clermont-Fd et Roanne
- 22 faces 120x176 à Vichy
- 28 Kakémonos à Vichy (*Pont de Bellerive, boulevard Kennedy...*)

- 10 000 Flyers 3 volets

Encarts pub :

- TV Mag Puy-de-Dôme et Allier
- double page dans la Semaine de l'Allier et dans son Guide Été

Spots radios :

- 200 spots Chérie FM et Nostalgie sur Clermont, Roanne et Vichy

Une campagne prolongée durant l'été par la communication autour de **Vichy Nouvelle Vague 2014** (*animations estivales de Vichy*) : 20 000 flyers, affichage (86 faces 4x3 et 100 faces 120x176 à Clermont-Fd, Vichy et Roanne), 130 000 sets de table, 8 insertions 1/2 page dans la Semaine de l'Allier.

Contacts presse

Mairie de Vichy • Direction de la Communication
Dominique LAGRANGE • 04 70 30 17 02
d.lagrange@ville-vichy.fr

Marie-Bénédicte REYNARD • 04 70 30 55 12
communication@ville-vichy.fr



ANNEXES

Historique du projet

- Depuis 1992, la Ville de Vichy poursuit **une concertation avec l'État et les communes riveraines sur la mise en valeur du site du Lac d'Allier et de ses abords.**

- 27 juin 2008, le Conseil municipal de Vichy décide d'engager **une étude générale de mise en valeur et de sécurisation des berges du Lac d'Allier*** (pilotée par la Ville de Vichy, en concertation avec les partenaires institutionnels et les acteurs économiques et associatifs, financée à 80% au titre du Plan Loire Grandeur Nature et conduite par l'agence AXE SAÔNE).

☛ La mise en valeur des plages et de la promenade en rive droite est l'un des projets issus de cette étude, réalisée en 2010

- Le 16 mars 2012, afin de permettre la réalisation de cet aménagement, une **convention de transfert de gestion** de cette partie du Domaine Public Fluvial **est passée avec l'État**, propriétaire des plages. Son objet : **faire bénéficier les acteurs économiques locataires** de ces plages d'autorisations d'occupation de durées plus longues qu'actuellement, en contrepartie de leur engagement à investir pour rénover leurs installations et développer leur activité, en renforçant par là même l'attractivité globale des plages et de Vichy.

* L'ensemble de ces plages est inclus dans le **Domaine public fluvial** et situé en zone d'aléa fort dans le Plan de Prévention des Risques d'Inondation. Il fait également partie du périmètre du Site Inscrit du Lac d'Allier et borde le centre historique de la ville thermale, lui-même couvert par une Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager.

Les travaux

Phase 1 - de février à mai 2013 : la renaturation des berges

Après une année de préparation, les travaux ont commencé par la **stabilisation de la berge et la plantation**, en bord de rivière, de **végétaux hélophytes** (*plantes herbacées de milieux semi-humides*) : iris des marais, reine des prés, menthe et laïche.

Phase 2 - de septembre 2013 à juin 2014 :

l'aménagement des espaces de promenade et des activités de loisirs

Après la dépose ou démolition des éléments existants (*meublier, candélabres, garde-corps, revêtements de sols, bordures...*) et la protection des arbres dans les parcs, les travaux sur les réseaux ont débuté, suivis par les terrassements et fondations, puis les opérations de mise en œuvre des différents revêtements (*platelage bois, béton, margelles...*) et enfin l'installation des nouveaux aménagements (*kiosques, jeux...*) et équipements (*candélabres, bancs...*).

Le choix de matériaux simples

Les aménagements des plages puisent dans un **vocabulaire simple** issu en grande partie de leur environnement. Béton blanc, sable et bois se déclinent tout au long de la promenade en différentes séquences.

Le mobilier (*bancs, tables, chaises longues, corbeilles*), majoritairement en bois, rappelle, en partie basse, l'Esplanade et reprend, en partie haute, l'esprit des parcs historiques.

La mise en lumière : des colonnes fuselées sur la promenade haute dans l'alignement des platanes existants éclairent le parcours et mettent en scène le front arboré des parcs, à l'aide de projecteurs. Le corps de ces candélabres, réalisés par Valmont Sermeto (à Charmeil) et décorés des mêmes motifs que les kiosques, s'illuminent et s'animent grâce à des leds à changement de couleur. Au droit des activités, ils éclairent le bas de la digue et les plages, par des projecteurs complémentaires. Les traversées transversales sont soulignées par un cheminement lumineux et l'éclairage des différentes activités complète l'ensemble.



CONTRÔLE TECHNIQUE

BUREAU VERITAS

5 rue du Bois Joli - CS90002 - 63801 COURNON D'AUVERGNE Cedex

MISSION OPC

SCTARL DEBOST

112 bd des États-Unis - 03200 VICHY

MISSION SPS

SA3E

Sentier de la Font Mandrin - 03120 LE BREUIL

AXE SAONE

17 quai Fulchiron - 69005 LYON

MAÎTRISE D'ŒUVRE

AXE SAONE

17 quai Fulchiron
69005 LYON

ORANGENOIR

30 avenue Général Leclerc
Espace Saint-Germain - immeuble Antarès
38200 VIENNE

INGEDIA

Parc d'activités du Chêne
8 allée Général Benoist - 69673 BRON Cedex

ARTELIA Ville & Transport

38 place des pavillons
69007 LYON

BIOTEC

65-67 cours de la liberté - 69003 LYON

SOUS-TRAITANTS MAÎTRISE D'ŒUVRE

ASCONIT CONSULTANTS

Parc scientifique Tony Garnier
6-8 espace Henry Vallée
69368 LYON Cedex 07

INNO TSD

Place Joseph Bermond
06560 SOPHIA ANTIPOLIS

LOT N° 1 : RENATURATION DES BERGES

LAQUET

643 route de Beaurepaire - 26210 LAPEYROUSE MORNAY

SOUS-TRAITANT LOT N° 1

ECO-SAULE'UTION

126 chemin de Moissieu - 38270 REVEL TOURDAN

LOTS N° 2 (VRD, GÉNIE CIVIL) - N° 3 (PAYSAGE REVÊTEMENT) - N° 5 (SERRURERIE)

SEGEX SAS

4 boulevard Arago - 91320 WISSOUS

AGRIGEX ENVIRONNEMENT SAS

4 boulevard Arago - 91320 WISSOUS

SOUS-TRAITANTS LOT N° 2

WIG France Entreprise
Pôle industriel Toul Europe
175 rue Marie Marvingt - 54200 TOUL

EIFFAGE TP Rhône Alpes Auvergne
Route d'Hauterive
03200 ABREST

SOUS-TRAITANTS LOT N° 3

SOLS LOIRE AUVERGNE
7 bis rue Gutenberg - ZA les Prairies
42340 VEAUCHE

FAVRAT CONSTRUCTION BOIS
84 route du Lac
74550 ORCIER

TARVEL
90 rue André Citroën - CS 60009
69747 GENAS

Jean-François FRECON SARL
41 montée Sainte-Andrée
38090 ROCHE

ECMB
ZI - 5 rue des Rougeries
35400 SAINT-MALO

SARL MANDAIRON D. Parcs et Jardins
Le Cône
69690 BRUSSIEU

DIVERS CITE
2507 avenue de l'Europe
69140 RILLIEUX LA PAPE

ELITE PAVAGE
42 Quater - rue Parmentier
78800 HOUILLES

L.T.P. (Lopez Travaux Publics)
16 chemin de la Pierre
65250 LA BARTHE DE NESTE

LOT N° 4 : ÉCLAIRAGE

BOUYGUES ENERGIES
ZAC des Plaines - BP 467
42164 BONSON

VIGILEC PAULY
Lieu-dit Platrats
03500 ST POURCAIN S/SIOULE

SOUS-TRAITANT LOT N° 4

SAEM
2 boulevard Jean Lafaire
03300 CUSSET

SOUS-TRAITANT LOT N° 5

FRAMATEC
192 rue de la papeterie
88000 DINOZE

SYLEV
ZI du Fond des Prés – BP 70005
91460 MARCOUSSIS

SAS DSD
590 route de Donnery
45430 MARDIE

LOT N° 6 : CONSTRUCTIONS MODULAIRES

EPHEMERIS
9023 rue Ampère
59930 LA CHAPELLE D'ARMENTIERES